## Union Interparlementaire- UIP Compte rendu de l'audition annuelle uip-onu 17-18 février 2021

L'Union interparlementaire a organisé en visioconférence, les 17 et 18 février 2020, une audition parlementaire sur le thème : «Lutter contre la corruption pour restaurer la confiance dans le gouvernement et améliorer les perspectives de développement ». Cette réunion avait pour objet d'apporter une contribution parlementaire à la Déclaration politique de la session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies sur la lutte contre la corruption qui se tiendra du 2 au 4 juin à New York.

Mme **Gisèle Jourda**, sénatrice, a représenté la délégation du groupe français à cette manifestation qui a réuni près de 180 participants

La session a été introduite, le 17 février, par M. Volkan Bozkir, Président de la 75<sup>e</sup> session de l'Assemblé générale des Nations Unies. Celui-ci a expliqué que la pandémie de Covid 19 rendait plus nécessaire et urgent le renforcement des outils de lutte contre la corruption car il fallait éviter que les sommes importantes dégagées par les Etats dans l'urgence pour remédier aux conséquences économiques et sociales de la pandémie ne puissent être détournées de leur objet par des réseaux criminels, ou que les vaccins ne puissent faire l'objet de contrefaçons. La président de l'UIP, M. Duarte Pacheco, a insisté à son tour sur l'importance de la collaboration entre l'UIP et l'ONU pour lutter contre la corruption, qu'il a décrite comme un cancer de la démocratie : celle-ci procède insidieusement et finit par paralyser l'action des organes de l'Etat. Il a estimé qu'il était du devoir des parlements de tout mettre en œuvre pour inciter les gouvernements à appliquer dans leur intégralité les dispositions de la convention des Nations Unies (CNUCC) contre la corruption adoptée en 2005. Mme Deila Ferreira Rubio, Présidente du conseil d'administration de Transparency International, a considéré que dans le contexte actuel, marqué par la floraison des fausses informations, il était vital pour les gouvernements démocratiques de faire preuve de transparence et d'intégrité et de tout faire pour éviter que ne s'installe dans l'opinion le sentiment que la corruption pourrait bénéficier d'une quelconque impunité. Elle a jugé la lutte contre la corruption particulièrement nécessaire dans le contexte de la pandémie de Covid-19, car les trafics sur les masques, les ventilateurs, les traitements ou les vaccins sont particulièrement de nature à saper la confiance dans les politiques publiques et dans leur capacité à faire face à la crise sanitaire. Dans ce contexte, la lutte contre la corruption devait être un combat prioritaire, à l'échelon national comme à l'échelle internationale et il convenait d'assurer la protection des lanceurs d'alerte.

Au cours d'une première partie, les participants ont entendu plusieurs orateurs tracer un bilan de la convention des Nations Unies de 2005 contre la corruption, et envisager les voies pour rendre sa mise en oeuvre plus efficace. Ce fléau prenant de nouvelles formes et une dimension nouvelles, il fallait mettre au point de nouveaux outils pour le contrer.

Dans le cadre d'une seconde partie, consacrée à la corruption impliquant une grande quantité d'actifs (VQA), aussi appelée « grande corruption », les délégués ont débattu d'une proposition tendant à créer un tribunal international de lutte contre la corruption, ou d'un autre mécanisme permettant de poursuivre les dirigeants corrompus susceptibles d'échapper à la justice dans leur propre pays.

Au cours d'une troisième partie qui s'est déroulée le jeudi 18 février, les délégués se sont interrogés sur la dimension genrée des politiques de lutte contre la corruption.

Enfin, une quatrième partie a passé en revue les différentes mesures clés dans la lutte contre la corruption : déclaration d'avoir et propriété effective, lanceurs d'alerte, mécanismes de contrôle du financement des partis politiques et des campagnes électorales.